PETIT JOURNAL DE RESOVIGI

Journal nomade à parution irrégulière

N°6 : mars 2008

2007, RESOVIGI dans la tourmente de l'identité nationale...

Pourquoi Resovigi ?

Resovigi est né à Lyon fin 2003 dans le contexte d'adoption de deux nouvelles lois sur l'immigration et l'asile dites « Lois Sarkozy » et « Loi Villepin ».
Deux ans plus tard, début 2006, Resovigi s'est constitué en association pour accroître son efficacité dans le contexte de la loi réformant le Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile (CESEDA) :

Article 2 - *But*

Cette association a pour but :

- de promouvoir et défendre le droit des étrangers en France et veiller à sa bonne application ;
- de sensibiliser et mobiliser l'opinion publique pour le respect du droit d'asile basé sur la Convention de Genève ;
- d'organiser la solidarité avec ceux et celles qui demandent l'asile en France ;
- d'assurer la formation de ses membres afin de pouvoir aider les étrangers dans leurs démarches juridiques et administratives ;
- de favoriser toute action visant à faire respecter le droit des personnes.

L'action de Resovigi s'inscrit dans le respect des droits des personnes et de leur dignité, dans un contexte international et national marqué par le repli et la peur de l'autre.

Pour retracer une année d'activité, de mobilisation et d'engagement, Resovigi a choisi à nouveau la voix de son Petit journal…

Bonne lecture à toutes et à tous !

2007, les étrangers au banc des accusés...

L'année 2007 a été à nouveau marquée par une attaque en règle du droit de étrangers en France : la création d'un ministère ayant pour référence l'identité nationale, une nouvelle réforme du Code de l'entrée du séjour des étrangers et demandeurs d'asile (CESEDA), l'instauration du test ADN, le durcissement des conditions de délivrance du titre de séjour pour les conjoints de français, les restrictions au regroupement familial... Sous un vocable trompeur « d'immigration choisie », le gouvernement français construit une politique en réalité basée sur « une immigration jetable » !
Tout au long de 2007, Resovigi s'est attaché à répondre aux étrangers sollicitant une aide, lors des permanences hebdomadaires, en accompagnant physiquement les personnes à la préfecture, à la mairie, mais aussi en conseillant les travailleurs sociaux ou en étant présent aux audiences. Resovigi s'est également mobilisé lors des manifestations pour défendre et promouvoir le droit des étrangers (présence au village de la semaine de la Solidarité, soirée débat sur le centre de rétention avec RESF, ...), tout en interpellant les élus et les candidats locaux.
Car une autre politique est possible ! Notre histoire nous l'a montrée...

Dany Makeieff
Présidente.

Pour être soi, il faut se projeter vers ce qui est étranger, se prolonger dans et par lui. Demeurer enclos dans son identité, c'est se perdre et cesser d'être. On se connaît, on se construit par le contact, l'échange, le commerce avec l'autre. Entre les rives du même et de l'autre, l'homme est un pont.

La Traversée des frontières
Jean-Pierre VERNANT

Resovigi

9, rue Bouteille – 69001 Lyon
www.resovigi.org
resovigi@wanadoo.fr

Des permanences juridiques et une veille téléphonique

La principale activité de Resovigi est d'assurer de manière hebdomadaire une permanence juridique destinée à informer, conseiller et accompagner les étrangers dans leurs démarches d'intégration. Confrontés de plus en plus à la restriction de leurs droits et à la disparition des institutions (Service Social d'Aide aux Emigrants, Fasild,..) dont la vocation était de les aider, les étrangers sont de plus en plus isolés et stigmatisés dans le contexte national... Force est de constater que les services sociaux restent peu outillés pour leur permettre de faire valoir leurs droits et d'envisager avec eux les moyens de mettre en oeuvre leur volonté de rester en France. L'étranger s'adressant à un service social est aujourd'hui plus perçu par les institutions publiques comme une charge (consommateur d'allocations mensuelles, "problèmes" de scolarité ou de logement, ...) que comme une personne relevant d'une mission sociale !

Dans ces conditions, la permanence juridique permet aux étrangers d'être accueillis et écoutés, avant d'être accompagnés dans les démarches possibles à mettre en oeuvre... La permanence créée en 2006 devait être orientée sur la demande d'asile et plus particulièrement sur les recours. Mais la politique de la France a fait que les demandes d'asile ont fortement baissé et que les associations existantes sur la région ont assumé le travail que nous avions envisagé. De ce fait la permanence a eu plutôt un rôle d'accompagnement juridique classique et surtout d'écoute des personnes afin de leur permettre de mieux appréhender leur situation.
Pour ce faire, une équipe de six bénévoles s'est constituée et assure la réalisation de cette action et un numéro de portable est proposé pour répondre aux diverses sollicitations : **06 33 50 93 83.**

Une présence vigilante au Tribunal.

La publicité des audiences n'est pas seulement une obligation, elle doit être une réalité ! Resovigi mobilise ses adhérents afin qu'ils assistent aux audiences des juridictions concernées. A partir du signalement des audiences par les avocats et nos partenaires, Resovigi informe ses militants des dates, horaires et lieux de celles-ci, afin qu'une présence soit organisée. Elle s'est dotée d'un outil de compte-rendu de ses présences dans le but de témoigner des conditions du déroulement de la justice au regard du droit des étrangers.
Témoin vigilant de ces audiences, Resovigi n'a pu que constater en 2007 les difficultés pour la défense à faire valoir ses arguments dans un contexte où les représentants de l'Etat durcissent leurs positions, aidés en cela par une législation de plus en plus répressive. Néanmoins, cette présence demeure absolument nécessaire, la publicité des audiences évitant à nos yeux des dérives plus graves.
Reste à analyser plus en détail le contenu des comptes-rendus d'audience, afin de mieux comprendre le fonctionnement actuel de la justice et de ses représentants. Les principales audiences auxquelles Resovigi a assisté ont surtout porté sur le droit au séjour et les reconduites à la frontière... (Tribunal administratif et Juge des libertés et de la détention).

Quelques données...

En 2007, des informations ont été rassemblées sur **110** personnes ou familles. Leur **situation familiale** est connue pour **98** d'entre elles. Il y a **50 familles** avec enfants et **34 jeunes majeurs**. Leur **nationalité** est connue pour **90** d'entre elles : 23 Maghrébins, 25 Africains sub sahariens, 16 personnes ou familles des Pays de l'Est, 14 des Pays d'Europe Centrale, 5 couples mixtes.
Il y a eu **99** demandes de **présence à une audience** , dont 65 fois au Tribunal Administratif et 28 fois au Tribunal de Grande Instance (Juge des Libertés et de la Détention). Résovigi dispose de 27 compte rendus pour des séances au TA et 9 pour des séances devant le Juge des Libertés et des Détentions.
On connaît **39 résultats**, dont 14 libérations du Centre de Rétention Administrative, 7 régularisations, 7 rejets du TA, 7 expulsions...

Au regard de l'activité 2007 des présences aux audiences et compte tenu des retours dont les familles soutenues nous ont fait part, il apparaît aujourd'hui indispensable de développer cette activité et de mieux la faire connaître et peut être d'envisager une action commune avec d'autres associations avec à la clef une publication... Pour ce faire il faudrait modifier nos outils d'évaluation (voir exemple (page 4).

BULLETIN D'ADHESION 2008

Nom …… Prénom ……

Adresse ……

Courriel ……..

Cotisation	20 €
Cotisation chômeur personne en difficulté	10 €
Autres montant cotisation de soutien	…… €

Je souhaite être informé des actions de RESOVIGI et désire recevoir les comptes rendus des réunions par mail

Resovigi - 9, rue Bouteille – 69001 Lyon

Quelques données...

Les permanences :

310 ménages ont été reçus à la permanence du vendredi, ce qui correspond à 136 ouvertures de dossier. Cela concerne 40 nationalités, et majoritairement des algériens (13%), ensuite viennent l'Afrique subsaharienne, et l'Europe de l'est (Caucase).
Concernant la nature et typologies des demandes, on retrouve:

- jeunes majeurs isolés
- conjoints de français;conjoints de résidents (RF)
- déboutés « circulaire Sarkozy »
- étrangers malades
- étudiants
- régularisations par le travail
- jeunes femmes isolées....

Pour l'année 2007, on constate une baisse significative de la demande d'asile, une demande moins familiale (sauf les déboutés de la circulaire sarkozy) et une augmentation de la demande d'isolés.

L'accompagnement physique :

Nous avons cette année accompagné en fonction des situations et demandes,des personnes, auprès de la préfecture, et à la PAF.
Exemple: l'accompagnement à la préfecture, pour aider une personne à déposer son dossier au titre de la santé alors qu'elle n'avait pas de passeport,a permis à celle-ci de pouvoir le faire.
Exemple: suite à la demande d'un CHRS, nous avons accompagné ce dernier et la personne concernée, dans les locaux de la PAF, afin de trouver une solution...
L'objectif de ces accompagnements est de rassurer, et de soutenir, parfois en préparant via des simulations, les entretiens auprès des diverses administrations. Il s'agit également de montrer aux institutions que des citoyens sont vigilants et présents pour aider les personnes les plus démunies à faire respecter leurs droits face à une administration souvent peu accueillante.
On note cependant une amélioration générale de l'accueil en préfecture, dès la fin de l'année 2007 : meilleure gestion et fluidité de l'attente... Cependant, l'accueil des étudiants étrangers s'est plutôt dégradé !
Nous avons enfin été parfois en capacité de faire des liaisons téléphoniques avec les mairies et certains élus sur des situations particulières.

Vie de l'association....

Passée en 2006 de la forme informelle du réseau à la forme juridique d'association Loi 1901, Resovigi peut ainsi recevoir des subsides publics et surtout s'affirmer personne morale au regard de son objet.

Son organisation est volontairement souple pour ne pas surcharger par un conformisme réglementaire l'activité de l'association. Pas de bureau, ni de Conseil d'Administration formels, mais une réunion mensuelle, ouverte à tous, au cours de laquelle se régule la vie de l'association et se prennent les décisions. Chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu diffusé à tous : 11 en 2007.

Une telle structure, même modeste (un peu plus de 1300 euros de budget de fonctionnement), doit cependant trouver les moyens financiers de son fonctionnement. Malgré les 36 cotisants et les recettes des quelques actions de formation menées,. l'association équilibre actuellement son budget en puisant sur ses réserves issues d'un don associatif et en s'appuyant sur un réseau de partenaires locaux. Mais cette situation demeure précaire.

En 2007, Résovigi a décidé d'aider l'association le COSI, qui se trouvait dans une situation financière délicate, par un don de 1000 euros.

Resovigi s'inscrit enfin dans un contexte associatif pluriel, ce qui lui permet de s'associer à d'autres acteurs partageant ses combats : RESF, Collectif Roms, Cimade, CLASSE, réunion unitaire ...

Resovigi
9, rue Bouteille – 69001 Lyon
www.resovigi.org
resovigi@wanadoo.fr

Former & Informer

Comme 2006, l'année 2007 a connu une forte activité législative peu propice aux droits des étrangers. Face à cette attitude régressive des autorités publiques à accueillir les étrangers sur notre sol, une des actions de Resovigi a été d'informer et de former les citoyens sur les nouveaux dispositifs régis par le CESEDA.
Pour ce faire, Resovigi a :

- mis à jour son Internet (actuellement en cours de rénovation), relais d'informations sur le droit des étrangers en général et sur l'association en particulier : www.resovigi.org ;
- réalisé un journal d'informations, calé sur l'actualité législative : “Le Petit Journal”, un numéro en 2007 ;
- multiplié les Communiqués de Presse ;
- participé aux mobilisations associatives (manifestations, pétitions, interpellations, ...) favorables aux droits des étrangers,
- proposé des formations,
- écrit aux candidats à la présidentielle pour leur soumettre des propositions,
- écris aux députés du Rhône à propos des risques de la nouvelle loi sur l'immigration.

Face à un contexte institutionnel qui se durcit et se complexifie, l'information et la formation des citoyens constituent des enjeux forts pour la société, auxquels Resovigi tente de répondre en proposant de multiples actions...

Exemple de Compte-rendu d'audience...

Audience au TA *(fiche d'observation)* **Date :** 07/02/2007

Nom(s) : [redacted] **Nationalité(s)** bosniaque (RROM et non Tsigane)

Célibataire: O ~~Couple: O~~ Veuve Nombre d'enfants : 3 Année d'arrivée en France : 2002

Président du tribunal : vit avec 1 concubin **Représentant(s) du Préfet :**

Avocat [redacted] (tél :) **Interprète** (OUI) NON

Recours contre **1) refus de régularisation:** *Vie privée et familiale* O *Etrangers malades* O

Parents d'enfants malades O *Autre*.....

2) Arrêté Préfectoral de Reconduite à la Frontière: X sans pays de renvoie

Assistance au procès : 10 **personnes environ**

Famille 2-3 personnes

Amis 2-3 4

Associations RESOVIGI

Plaidoirie de l'avocat : Droits + art 3 2 enf. majeurs + pts enfants
1 enf 12 ans qui vit avec elle et est au collège (vie privée + familiale)
A vu son mari assassiné. Epilepsie depuis. Vit en caravane à Feyzin
ne peut avoir traitement médical adapté -> art 8
A demandé asile à son arrivée. A reconstitué une famille en France

Argumentaire du représentant de l'Etat : Mme signalée seulement en mai 2005?
Dem. d'asile pas datée ... Pas trace d'intégration

Attitude du Président : S'informe bcp pour avoir histoire sans "trou"
Comment a-t-elle vécu de 95 à 2002? Travail? Non mais aidée
Membres de la famille ici? Age des enfants. Situation régulière?
Pourquoi ne pas avoir demandé le statut d'apatride?
TRÈS ATTENTIF à se renseigner

Commentaires (suite au verso)

C'est le président du tribunal qui a le + contribué à démêler une situation très peu claire. Quel jugement en découlera?

Décision (contenu et date) 15.02.07 —> APRF maintenu

Nom du rédacteur : [redacted]